

Édito



Une nouvelle Impulsion

Le scrutin municipal de mars dernier, qui témoignait d'une forte implication des électeurs dans le débat citoyen, s'est traduit par une arrivée massive de nouveaux élus.

La communauté de communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière enregistre ainsi un renouvellement de l'ordre de 60 % des élus – titulaires et suppléants – du conseil communautaire. Cet apport de sang neuf est garant du dynamisme de notre institution qui connaît une nouvelle impulsion, même s'il faut laisser le temps aux nouveaux élus de se familiariser avec le fonctionnement de la communauté de communes et de s'imprégner des problématiques communales et intercommunales.

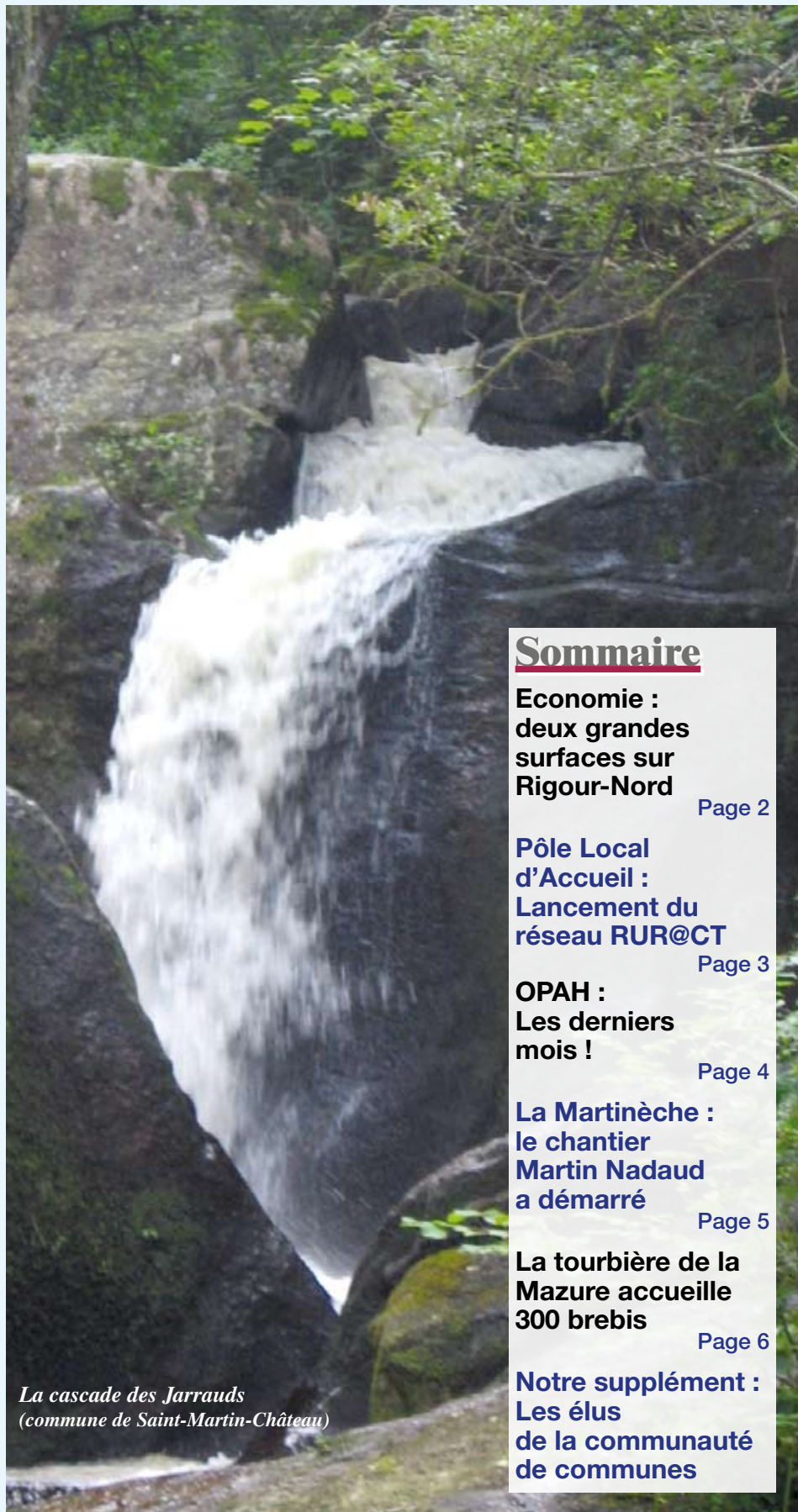
D'importants dossiers sont d'ores et déjà validés, comme la Maison du Territoire, le hall de l'Élevage, le programme de signalétique artisanale et commerciale, le lancement d'une opération « façades » ou encore la valorisation des vestiges du Monteil-au-Vicomte.

Mais, au-delà même de nos actions, l'un de nos enjeux majeurs est de rapprocher les citoyens des décisions communautaires, essentielles au développement de notre territoire, notamment en matière d'économie et d'habitat. La distance entre notre exécutif et la population doit impérativement se réduire pour éviter les malentendus et les incompréhensions. Chacun d'entre vous doit se sentir concerné par l'action que nous menons et c'est à nous qu'il appartient de faire l'effort de ce rapprochement qui est la clé de la réussite.

Aujourd'hui, notre communauté de communes s'est mise en ordre de bataille. Elle a élargi son bureau en passant de huit à dix vice-présidents et l'important renouvellement de notre conseil communautaire permet d'envisager l'avenir avec confiance mais aussi détermination. En effet, toutes les énergies seront nécessaires pour faire face aux nombreuses difficultés qui s'annoncent sur le plan économique et social. La politique d'abandon des zones rurales conduit à une "casse" sans précédent des services publics et, plus grave encore, ces mêmes territoires seront soumis à compter du 1^{er} janvier 2009 à une nouvelle discrimination: celle d'une réduction drastique des aides aux investissements industriels. L'Etat nous a aidé pour aménager une zone d'activités bois, mais les entreprises qui voudront s'installer n'auront aucune aide... Comprenez qui voudra...

Jean-Claude Michaud

Président de la communauté de communes
De Bourganeuf-Royère de Vassivière



*La cascade des Jarrauds
(commune de Saint-Martin-Château)*

Sommaire

Economie :
deux grandes
surfaces sur
Rigour-Nord

Page 2

**Pôle Local
d'Accueil :**
Lancement du
réseau RUR@CT

Page 3

OPAH :
Les derniers
mois !

Page 4

La Martinèche :
le chantier
Martin Nadaud
a démarré

Page 5

**La tourbière de la
Mazure accueille
300 brebis**

Page 6

Notre supplément :
Les élus
de la communauté
de communes

Commerces : deux grandes surfaces sur la zone de Rigour Nord

La zone artisanale et commerciale de Rigour Nord, à l'entrée de Bourganeuf a connu l'arrivée récente de deux grandes enseignes de commerce.

Le 23 avril, Agro-Services 2000 a pris possession de son emplacement de plus de 9 000 m² sur lequel sont implantés un magasin de 800 m² et un bâtiment annexe de 300 m². La grandeur du terrain s'impose pour l'exposition de nombreuses machines. Cet établissement est spécialisé dans la vente de matériel agricole (sauf tracteurs et moissonneuses-batteuses) et de petit matériel pour les agriculteurs. Cette offre commerciale est entièrement nouvelle dans le secteur de Bourganeuf et répond enfin à une réelle attente.

Cette grande surface est la douzième de la chaîne Agro-Services 2000, déjà implantée en Auvergne, Bourgogne, Limousin et Rhône-Alpes. Son ouverture a généré quatre créations d'emplois



dont trois ont été pourvus par des personnes demeurant à proximité de Bourganeuf.

Aldi occupe pour sa part un bâtiment de 1 200 m², avec 900 m² de surface de vente. L'ouverture a eu lieu le 4 juin dernier. La venue de cette enseigne à Bourganeuf se traduit par la création de 4 emplois : un responsable de magasin, un assistant et deux employés commerciaux. Deux de ces personnes résident dans le secteur de Bourganeuf.

La zone de Rigour Nord peut encore accueillir de nouvelles activités. Sept lots sont disponibles au prix de 4,40 € hors taxes le m².

Contact : David Giraud, communauté de communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière. Tél : 05 55 54 04 95.

Les rencontres de l'apprentissage

« L'apprentissage, un avenir pour tous » : c'était le thème des rencontres entre chefs d'entreprises et jeunes collégiens et lycéens organisées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse, dans le cadre de la Démarche Collective Territoriale (DCT) du Pays Sud Creusois.

A Bourganeuf, le 30 mai dernier, cette rencontre a permis aux différents intervenants de présenter les enjeux et les avantages de l'apprentissage. Les représentants des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) de Felletin, Bourganeuf et Limoges étaient là pour présenter leur établissement et les formations qui y sont dispensées. La direction du Travail et la Mission Locale assistaient au débat pour mieux relayer ensuite l'information auprès des jeunes.

Basée sur le principe de l'alternance en entreprise et en Centre de Formation d'Apprentis, la formation professionnelle prépare les jeunes de 16 à 25 ans à des métiers diversifiés avec des niveaux de



Liliane Springer vice-présidente de la communauté de communes ; M. Guillon, vice-président du syndicat mixte du Pays Sud Creusois et M. Delagrاندanne, directeur de la Chambre des Métiers, face à l'assistance.

qualification allant du CAP au diplôme d'ingénieur.

Au niveau des entreprises, l'apprentissage est encouragé par des exonérations de cotisations, des avantages fiscaux et des aides financières de la Région Limousin. Le jeune en formation a un statut de salarié avec un contrat de travail qui lui

garantit une rémunération, une couverture sociale et des congés payés. Il bénéficie également d'une aide financière de la Région Limousin notamment pour la mobilité avec une participation forfaitaire au frais de transport domicile-entreprise.

L'apprentissage est une solution d'avenir pour mettre sur le marché de l'emploi l'offre en adéquation avec la demande. C'est aussi pour les jeunes une possibilité de se fixer sur leur territoire.

Contacts

Contrats dans le secteur de l'artisanat : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse (Nelly Aufort – 05 55 51 95 35)

Contrats dans le secteur du commerce et de l'industrie : CCI de la Creuse (Marie-Hélène Nivert – 05 55 52 84 22)

Dossiers de demande d'aide à la mobilité des apprentis : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse

(Chrystel Cadenel – 05 55 51 95 38)

L'Auberge des Quatre Saisons revit, au Nouhaud



Il cuisine, il sert et il gère. Michaël est aux fourneaux, tient le bar et sert en salle. Il circule de table en table avec toujours un sourire et un mot aimable pour ses clients. Le climat est doux à l'Auberge des Quatre Saisons, au Nouhaud, sur la commune de Saint-Amand-Jartoudeix.

Le restaurant, qui a rouvert ses portes depuis le 8 mars, fonctionne 7 jours sur 7. A midi, en semaine, les hôtes de passage et les habitués – ouvriers des chantiers voisins et habitants des environs – ont droit à un « repas ouvrier », une cuisine simple mais généreuse. « Je ne veux pas que

les gens repartent avec la faim au ventre », souligne le chef. Les soirs et le week-end, l'auberge, qui peut accueillir 70 à 100 convives, propose des menus plus élaborés et des repas à la carte. Michaël ne veut pas « rechigner sur la qualité ni sur la quantité ». Il préfère « gagner moins d'argent mais assurer la pérennité de l'affaire ».

Cuisinier de formation, Michaël Rudiger s'est associé avec Christian Kunze pour prendre en crédit-bail cet établissement. Le Pôle Local d'Accueil a accompagné cette démarche et les banques ont suivi. Ces deux Allemands ont eu « le coup

de foudre » pour la Creuse après avoir vécu une vingtaine d'années à Marseille, et ils ont reçu au Nouhaud « un très bon accueil » qui les fortifie dans leur choix. Après diverses péripéties, l'Auberge des Quatre Saisons revit.

La commune de Saint-Amand-Jartoudeix, qui s'est portée acquéreur du bâtiment, a reçu de la communauté de communes une aide exceptionnelle de 52 750 € représentant la moitié du coût de l'opération. Le conseil communautaire a, en effet, considéré que ce restaurant situé sur la départementale 941, à l'entrée du département, était un établissement dont l'utilité dépasse le cadre de la commune.



Vous avez une idée, un projet? Vous voulez créer une entreprise en Limousin? Vous voulez reprendre une entreprise?

Parce qu'il est difficile de monter seul un projet de création ou de reprise d'entreprise, la Région Limousin et ses partenaires vous proposent « Objectif Création ».

Ce réseau vous accompagne quels que soient votre situation, votre domaine d'activité et l'état d'avancement de votre projet. Des premiers pas dans la création ou la reprise jusqu'au développement de l'entreprise... une gamme complète de services est à votre disposition pour vous mettre sur la bonne voie.

Point de départ d'Objectif Création, un numéro vert 0800 03 07 09 ou le Pôle Local d'Accueil 05 55 64 17 66. Une première étape pour comprendre votre projet, vous orienter vers le bon interlocuteur et vers le chemin de la réussite!

Le microcrédit pour entreprendre

Dans l'univers impitoyable de l'économie, lorsque vous n'avez pas accès au crédit bancaire il existe encore une solution pour entreprendre: le microcrédit. L'ADIE (association pour le droit à l'initiative économique) finance avec le microcrédit la création et le développement de tous types d'activités économiques: commerce, bâtiment, artisanat, agriculture, transport, etc. Cela s'adresse aussi bien aux travailleurs indépendants souhaitant mieux s'équiper pour développer leur activité qu'aux salariés en quête d'une activité complémentaire ou encore aux demandeurs d'emploi et aux allocataires du RMI désireux de créer leur propre emploi. Pour répondre à vos besoins, les microcrédits proposés par l'ADIE peuvent aller jusqu'à 5 500 €.

L'association a démontré son efficacité par son action dans les villes et souhaite maintenant l'étendre en milieu rural, où le marché du travail est loin de satisfaire tous les besoins.

Depuis le mois de septembre dernier, les conseillers de l'ADIE sont présents avec leur camionnette sur les marchés du Pays Sud Creusois dont celui de Bourganeuf. Une cinquantaine de contacts ont ainsi été établis et une vingtaine de dossiers ont été financés

Contact : 06 86 61 52 71

Lancement du réseau « RUR@CT » : 50 Européens à St-Martin-Ste-Catherine

Chef de file des Régions actrices de l'innovation rurale, le Limousin a procédé au lancement officiel du réseau « RUR@CT » (*Réseau de coopération interrégionale pour la Capitalisation et le Transfert d'expériences dans le domaine du développement rural*). Un club de Régions pour « changer en échangeant ».

Acte fondateur de ce réseau, un colloque a réuni, les 28 et 29 avril, 150 participants, originaires de 14 pays et représentant 26 Régions. Au programme : des conférences (« *Quel avenir européen pour le développement rural? Comment la coopération entre Régions favorise l'innovation rurale? Quels outils méthodologiques pour le transfert de bonnes pratiques?* »), ainsi que des visites sur le terrain (*Le Pôle Local d'Accueil des communautés de communes Bourganeuf-Royère de Vassivière et CIATE, la Ferme de Villefavard, le Pôle domotique de Guéret*).

A cette occasion, la communauté de communes et



Jean-Claude Michaud, Marie-Hélène Chauvat-Pouget, vice-présidente et Jean-Michel Pamiès, maire de Saint-Martin-Sainte-Catherine, face à la délégation européenne.

la municipalité de Saint-Martin-Sainte-Catherine ont accueilli une délégation de 50 Européens, le 28 avril au matin, à la salle des fêtes du Theil. Il s'agissait de présenter les actions conduites par le Pôle Local d'Accueil, visant le maintien et l'accueil d'entreprises, d'actifs et de familles.

Avant cette présentation, les participants, acheminés en autocar depuis Limoges, avaient partagé un « petit-déjeuner européen », à l'Auberge des Quatre Saisons, au Nouhaud.

OPAH : les derniers mois

Il ne reste plus que quelques mois encore pour bénéficier de l'Opération programmée de l'Amélioration de l'Habitat. L'OPAH, lancée en 2004 sur l'ensemble du territoire intercommunal, prendra fin le 24 mars 2009. Compte tenu des délais de traitement des dossiers, les propriétaires intéressés – bailleurs ou occupants possédant un logement de plus de 15 ans – sont invités à déposer leur candidature au plus tard fin janvier 2009. Après dépôt du dossier, ils disposeront, sous réserve d'acceptation, d'un délai de 3 ans pour faire réaliser par des entreprises les travaux de mises aux normes de confort.

Cette OPAH a largement dépassé son objectif initial avec déjà la rénovation ou la réhabilitation de 268 logements au lieu des 232 prévus pour l'ensemble du programme. La surprise est venue des propriétaires occupants qui sont 193 à avoir bénéficié d'un financement pour les travaux, soit un taux de réalisation de 138 %. De leur côté, les propriétaires bailleurs sont 75 à avoir bénéficié de l'opération. Cela a permis notamment de remettre sur le marché locatif local 58 logements inhabités depuis de nombreuses années. La aussi, les objectifs seront largement atteints.

Fin 2007, le montant total des travaux réalisés sur ces logements s'élevait à 4 384 397 € avec une participation de la communauté de communes de 1 846 91 €. Contact : Géraldine Devaux Tél. : 05 55 54 04 95 courriel : opahccbry.geraldine.devaux@wanadoo.fr

Permanence d'accueil du public :

Bourgageuf, 34 rue de Verdun, le lundi de 14 h à 17 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mairie de Royère-de-Vassivière, le premier mardi du mois (9 h - 11 h)

Mairie de Saint-Dizier-Leyrenne, le deuxième mardi du mois (14 h - 16 h)

Montboucher et Saint-Moreil : sur rendez-vous à la Mairie



Le Monteil-au-Vicomte : 3 logements sociaux ouverts à la location

Le parc locatif s'est enrichi de trois nouveaux logements sociaux au Monteil-au-Vicomte. Dans l'ancienne boulangerie du bourg ont été aménagés un duplex type 5 (101 m² habitables), un triplex type 3 (100 m² habitables) et un duplex type 3 (88 m² habitables). Ces trois appartements sont ouverts à la location. Cette opération d'un coût total de 1 812 022 € H.T. s'inscrit dans le cadre de l'OPAH de la communauté de communes de Bourgageuf-Royère de Vassivière. Elle a été financée grâce à des aides provenant de l'ANAH, du Conseil général de la Creuse, de la communauté de communes et de la Région Limousin.

Les candidats au logement peuvent contacter

Michel Mauve au CALC (Centre pour l'Amélioration du Logement Creusois),
Tél. : 05 55 52 46 67.



Patrimoine bâti remarquable : l'aide de la Fondation

Le patrimoine bâti, surtout quand il est remarquable, constitue une marque identitaire qui fait toujours la fierté, d'une communauté, d'un peuple, d'un pays.

C'est pour assurer la préservation de ce patrimoine que la communauté de communes a signé en 2006 une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Ce contrat vise à promouvoir l'action de la Fondation sur le territoire intercommunal et à mettre en œuvre des financements spécifiques venant compléter les aides octroyées par la Fondation.

L'ensemble de cette politique porte sur la réhabilitation, la protection et la valorisation du patrimoine bâti traditionnel non modifié. Le propriétaire, dont le dossier est validé, s'engage à faire exécuter les travaux concernant exclusivement l'extérieur des bâtiments tels qu'ils lui sont imposés par la Fondation du Patrimoine.

La Fondation qui gère et distribue les aides octroyées par le Conseil régional et le département de la Creuse attribue également un label fiscal qui permet au propriétaire de déduire de son revenu brut tout ou moitié des dépenses restant à sa charge après octroi des subventions.

Depuis la signature du partenariat entre la communauté de communes et la Fondation du patrimoine 10 dossiers ont reçu un premier avis favorable, 2 projets ont été financés et 6 nouvelles demandes sont en attente d'un avis de la prochaine commission des labels de la Fondation.

Contact : Géraldine Devaux Tél. : 05 55 54 04 95

courriel : opahccbry.geraldine.devaux@wanadoo.fr

Patrimoine

La Martinèche : le chantier Martin Nadaud a démarré

Pari tenu ! La communauté de Bourgneuf-Royère de Vassivière a ouvert le chantier de la Martinèche, sur la commune de Soubrebost, où va s'édifier un espace de mémoire, de visite et d'animations autour du personnage emblématique de Martin Nadaud.

Ce projet, baptisé « Voyage au temps de Martin Nadaud », vise à restaurer la maison du célèbre maçon creusois pour y développer un site culturel et touristique complet. On y découvrira la vie et l'œuvre politique de celui qui fut, entre autres, conseiller municipal parisien, député et préfet de la Creuse. On doit à ce bâtisseur de la République plusieurs mesures sociales de grande portée comme la loi sur les accidents du travail, la création d'établissements d'enseignement professionnel ou encore la création d'une caisse de retraite et de maisons de retraites.

A la Martinèche, neuf entreprises, toutes creusoises, sont engagées sur le chantier Martin Nadaud. Les travaux, prévus pour une durée de 18 mois, portent sur la restauration des bâtiments (gros œuvre et aménagements intérieurs). Dès à présent, la communauté de communes se penche sur le contenu muséographique du projet. Elle doit, au cours de ce mois de juillet, sélectionner les prestataires chargés de concevoir et de fabriquer les équipements muséographiques du futur Espace Martin Nadaud.

Cette première tranche du projet, dont le coût s'élève à 870 000 €, est financée, en partie, par les partenaires publics, la Région Limousin prenant à sa charge 48 % du montant, le département de la Creuse 14 % et l'Etat 6 %. Il reste toutefois 32 % du financement à assurer par la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière qui a décidé de recourir au mécénat, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine. Une initiative qui s'avère payante car la mobilisation est forte.

La grande campagne de mécénat populaire, lancée le 5 janvier dernier en direction des particuliers, a d'ores et déjà permis de récolter les dons de 136 souscripteurs. Et ce n'est qu'un début.

A cela s'ajoute maintenant la campagne de mécénat d'entreprises dans laquelle se sont engagées, comme partenaires à part entière, la Fédération du BTP de la Creuse et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Creuse. C'est une première en France. Ces deux organismes ont décidé de relayer la Fondation

du Patrimoine pour inciter leurs adhérents à financer le projet Martin Nadaud. La Fédération du Bâtiment veut mobiliser l'ensemble de son réseau (adhérents, fédérations départementales, régionales et nationales).

La CMA, quant à elle, bat le rappel de tous ses membres en insistant sur l'importance et la signification de leur participation qui s'inscrit dans « un grand élan solidaire et citoyen. » Vingt-quatre entreprises ont déjà fait parvenir leurs dons.



Volue par la communauté de communes, l'implication de ces entreprises est légitimée par la célèbre phrase prononcée par Martin Nadaud en 1850 à l'Assemblée Nationale : « Quand le bâtiment va tout va... » Et tout va très bien pour le projet de la Martinèche autour duquel sont maintenant mobilisés les acteurs politiques de la Creuse et de la Région Limousin, les entreprises et les particuliers.

La souscription publique, qui s'étale sur deux ans, a pour objectif de financer la première tranche de travaux mais aussi d'engager la seconde tranche. Celle-ci portera notamment sur l'aménagement de la grange et de la maison des grands-parents de Martin Nadaud afin de compléter le parcours muséographique.

Dons et déductions

Chaque don au profit du projet « Voyage au temps de Martin Nadaud » permet de bénéficier d'avantages fiscaux. Pour les entreprises, c'est un crédit d'impôt de 60 % dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires. Pour les particuliers, c'est une réduction de 66 % du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les chèques, libellés à l'ordre de « Fondation du Patrimoine-Martin Nadaud » et accompagnés du bulletin de don, peuvent être déposés ou adressés à :

■ BTP 23

3, avenue Pasteur – 23000 Guéret

Renseignements :

Annick Junjaud, Tél : 05 55 52 04 91

Courriel : contact@d23.ffbatiment.fr

■ Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse

5, rue de Londres – BP 49
23011 Guéret Cedex

Renseignements :

Michel Delagrandanne, Tel : 05 55 51 95 30

Courriel : contact@cma-gueret.fr

Site internet : www.crm-limousin.fr

■ Fondation du Patrimoine en Limousin

La Bachellerie du Midi – BP 6
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Renseignements :

Nicolas Claisse, Tel : 05 55 08 20 83

Courriel :

delegation-limousin@fondation-patrimoine.com

Site internet : www.fondation-patrimoine.com

■ Communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière

1, place du Mail – BP 27
23400 Bourgneuf

Renseignements :

David Giraud, Tel : 05 55 54 04 95

Courriel : dav.giraud@wanadoo.fr

Site internet :

www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr



Le partenariat avec la FFB.



Le partenariat avec la CMA.

Patrimoine naturel

300 brebis sur le site de la Mazure

Depuis le mois de juin, 300 brebis limousines du lycée agricole d'Ahun ont pris possession du site intercommunal de la Mazure qui s'étend sur 88 ha de landes et tourbières appartenant à la communauté de communes.

Ce retour du pâturage a été possible grâce à un travail de partenariat avec le lycée agricole d'Ahun mais aussi avec l'Union pour la Promotion de la race ovine limousine (UPRA). Il va permettre d'entretenir naturellement les habitats et espèces fragiles du site par une pratique agricole traditionnelle. Pratique qui est à l'origine de la création des paysages limousins de landes et de tourbières, en voie de régression.

Par le biais d'un contrat Natura 2000, un berger a été employé afin de surveiller le troupeau qui pâture ainsi librement sur une grande partie du site

pendant tout l'été : c'est le principe du pâturage itinérant. Le berger reste au plus près des brebis car il dort dans une grande tente sur place. En son absence, les brebis restent dans un parc clôturé qui limite leur déplacement.

Maintenant que l'entretien du site est assuré, la Communauté de communes va désormais s'intéresser à sa valorisation touristique avec l'aménagement d'un sentier de découverte.

La gestion du site est assurée par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin (CREN) en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Réservoirs naturels d'habitats et d'espèces menacées de disparition, les tourbières et autres zones humides ont un rôle important de régulation du niveau des cours d'eau et de filtration de l'eau.



A la découverte des mystères D'Augerolles

A l'initiative de la Communauté de communes, une animation multithématique est organisée le dimanche 3 août 2008 sur les sites des cascades et lande d'Augerolles.

Cette manifestation a été rendue possible grâce à une forte implication de plusieurs associations locales : Chant de Pierres (Saint-Pardoux-Mortierolles), Eclat de Rives (Saint-Martin-Château) l'ASEPPV (Royère-de-Vassivière).

Tout au long de la journée, de 10 h à 17 h 30, plusieurs ateliers aborderont les thématiques suivantes : l'exploitation et taille du granit, les tourbières, les moulins, les contes et légendes, le paysage et le petit patrimoine bâti, les rivières, la faune et la flore des landes sèches.

Un repas champêtre limousin est également prévu le midi. Pour obtenir le programme de la journée et/ou vous inscrire au repas, contactez l'Office de Tourisme Intercommunal Eaux-Tours de Bourgneuf-Royère de Vassivière au 05 55 64 12 20 ou l'Office de Tourisme de Royère-de-Vassivière au 05 55 64 75 11.

Des renseignements sur les autres sorties thématiques, organisées pendant la saison estivale, sont disponibles à l'Office de Tourisme Intercommunal.

Sur les pas de Martin Nadaud

Les randonneurs pourront dans un avenir proche suivre les pas de Martin Nadaud. Un sentier thématique, actuellement en projet à la communauté de communes, leur permettra de découvrir La Martinèche avec l'espace muséographique Martin Nadaud mais aussi tout un ensemble de lieux présentant un fort intérêt patrimonial. Ce circuit d'une dizaine de kilomètres reliera entre eux notamment les sites de la Croix de Courson avec la cabane de carrier, de la légendaire et énigmatique Pierre aux neuf gradins dont la valorisation est programmée, des chutes du Poirier sur le Thaurion, et l'église de Soubrebost classée Monument Historique.

Ce sentier "Sur les pas de Martin Nadaud" sera ponctué de points d'information permettant de se familiariser avec la taille et l'exploitation de la pierre, d'observer l'évolution des paysages, de découvrir les légendes et superstitions locales et de connaître l'histoire du célèbre maçon creusois.



Source : communauté de communes de Bourgneuf - Royère de Vassivière, DIREN, juin 2008.

forces communes

Le journal de la communauté de communes de Bourgneuf Royère de Vassivière

Tél. 05 55 54 04 95

Site internet :

www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Michaud

Conception, rédaction, réalisation : GBL communication

Impression : Rivet Presse Édition - Limoges

Dépôt légal juillet 2008

Crédit photos : communauté de communes, Guilhem Carbon, Agro-services 2000 et GBL

Le nouveau conseil communautaire

Le bureau de la communauté de communes



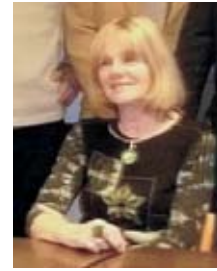
Jean-Claude MICHAUD
Président
de la communauté
de communes



Jean-Pierre JOUHAUD
Premier vice-président
délégué
Développement
économique, emploi,
formation et TIC



Daniel CHAUSSADE
Deuxième vice-président
délégué
Aménagement de
l'espace, tourisme,
environnement et
développement durable



Liliane SPRINGER
Troisième vice-présidente
déléguée
Actions dans le domaine
culturel et patrimoine
d'intérêt communautaire



Raymond RABETEAU
Vice-président
Finances et fiscalité



Hervé GUILLAUMOT
Vice-président
Politique de l'habitat,
maîtrise de l'énergie,
énergies renouvelables



Alain CALOMINE
Vice-président
Travaux



**Marie-Hélène
CHAUVAT-POUGET**
Vice-présidente
Politiques territoriales,
politique globale
d'accueil, projet de
territoire



Bernard LABORDE
Vice-président
Evolutions statutaires et
règlement intérieur



**Jean-Dominique
MEUNIER**
Vice-président
Patrimoine rural d'intérêt
communautaire et
relations avec les
associations du petit
patrimoine non protégé
du territoire



Jean-Louis PATEYRON
Vice-président
Ordures ménagères

Les élus des 20 communes

Communes	Titulaires	Suppléants	Communes	Titulaires	Suppléants
Auriat	SIMON-CHAUTEMPS Franck	AGUIRRE Aimé	St-Dizier-Leyrenne	GUILLAUMOT Hervé ROGERS Nicolas PEROT Jean-Claude SCAFONE Dominique	COMBAUDON Olivier PETIT-COULAUD Daniel DURUDAUD Patrick VIREVIALLE Robert
Bosmoreau les-Mines	BOUEYRE Daniel SPRINGER Liliane	CLEMENCON Martine CHEYPE Thérèse	St-Martin-Ste-Catherine	PAMIES Jean-Michel MARTIN Daniëlle	TRESMONTAN Dany FAURILLON René
Bourgneuf	JOUHAUD Jean-Pierre CHAUVAT POUGET M.H RIGAUD Régis COULON René CHAPUT Gérard ARTHUR Christian BATTISTON Annette LALANDE Raymond ROYERE Samuel JOUANNETAUD Marinette CAPS Carmen FLOIRAT René MICHAUD Jean-Claude	BOSLE Fanny ALABAY Bayram PATAUD Jacqueline COUCAUD Nathalie SZCEPANSKI Laurent	St-Pierre-Cherignat	PATEYRON Marthe	REDON Jocelyn
			St-Priest-Palus	COUSSEIROUX Georges	PICOURET Michel
			Soubrebost	CUISSOT Germain	MARCON Angelo
			Royère-de-Vassivière	RABETEAU Raymond CADROT Jean BATTUT Michèle PRIOUL Jean-Claude	BIGNAUD Jean-Louis TOURON-MAY Christine COUTY Christine FAURE Jacques
Monteil-au-Vicomte	MEYER Christian DELARBRE Jean-Louis		St-Junien-la-Brègère	CALOMINE Alain	DUMEYNIÉ Annick CHASSAGNE Pierre GAGEY Alain
Faux-Mazuras	LEGROS Jean	DERORY Béatrice	St-Martin-Château	MONNIER Jean-Paul LAIGNEAU Jean-Pierre	LEFEVRE Anne ROBERT Catherine
Mansat-la-Courrière	CHABROUX Gérard	CHEZEAUD Raymond	St-Moreil	LEHERICY Joseph LEFAURE Pierre	BUCHHOLZ Hildegard MERLYNCK Emile
Masbaraud-Mérignat	ROYERE Joel SALADIN Christine	DUPHOT Mickaël COUCAUD Thierry	St-Pardoux-Mortierolles	LABORDE Bernard LAKROUF Ali	CHAUVIN Bernard PATAUD Patrice
Montboucher	PATEYRON Christian CHAUSSADE Daniel	TRICARD Georges COULAUD Catherine	St-Pierre-Bellevue	FERRAND Bernard PATEYRON Jean-Louis	TIXIER Jean BAYLE Eric
Saint-Amand-Jartoudeix	MEUNIER Jean-Dominique COUSSEIROUX Martine	GEE Stephen GILLE Daniel			



*Le dépouillement du scrutin
du conseil communautaire.*



*Le président de la communauté de communes,
Jean-Claude Michaud,
entouré des vice-présidents.*

Les commissions intercommunales

● Commission « Développement économique, emploi, formation »

Responsable : Jean-Pierre Jouhaud

Membres : Raymond Rabeteau, Michèle Battut, René Floirat, Nicolas Rogers, Christine Saladin, Dominique Scafone, Jean-Claude Perot

● Commission « Aménagement de l'espace, tourisme, milieux naturels et développement durable »

Responsable : Daniel Chaussade

Membres : Jean-Dominique Meunier, Jean Cadrot, Jean Legros, Martine Cousseiroux, Marinette Jouannetaud, Raymond Lalande, Gérard Chaput, Aimé Aguirre, Martine Clemenccon, Christine Couty

● Commission « Actions dans le domaine culturel et patrimoine d'intérêt communautaire »

Responsable : Liliane Springer

Membres : Jean-Louis Delarbre, Michèle Battut, Annette Battiston, Germain Cuissot, Jean-Michel Pamiès, Marie-Hélène Chauvat-Pouget, Georges Tricard, Catherine Coulaud, Hildegard Buchholz

● Commission « Finances et fiscalité »

Responsable : Raymond Rabeteau

Membres : Bernard Laborde, Daniel Boueyre, Régis Rigaud, Christian Meyer, Bernard Ferrand,

● Commission « Politique de l'habitat, maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables »

Responsable : Hervé Guillaumot

Membres : Bernard Ferrand, Gérard Chabroux, Jean-Louis Pateyron, Samuel Royere, Joël Royere, Jean-Louis Bignaud, Régis Rigaud, Christian Arthur, Jean-Claude Prioul, Thérèse Cheype, Patrick Durudaud

● Commission « Travaux »

Responsable : Alain Calomine

Membres : Franck Simon-Chautemps, Georges Cousseiroux, Christian Pateyron, Pierre Lefaire, René Coulon, Alain Gagey

● Commission « Politiques Territoriales, politique globale d'accueil et projet de territoire »

Responsable : Marie-Hélène Chauvat-Pouget

Membres : Marthe Pateyron, Christine Saladin, Jean-Michel Pamiès, Jean Tixier, Christian Arthur, Jacques Faure, René Coulon

● Commission « Evolutions statutaires et règlement intérieur »

Responsable : Bernard Laborde

Membres : Jean-Claude Michaud, Hervé Guillaumot, Jean-Pierre Jouhaud, Alain Calomine, Daniel Chaussade, Marie-Hélène Chauvat-Pouget, Liliane Springer, Jean-Dominique Meunier, Raymond Rabeteau, Jean-Louis Pateyron

● Commission « Patrimoine rural d'intérêt communautaire et relations avec les associations du petit patrimoine non protégé du territoire »

Responsable : Jean-Dominique Meunier

Membres : Jean-Louis Delarbre, Daniel Chaussade, Jean Cadrot, Ali Lakrouf, Jean-Paul Monnier, Jacques Faure, Jean-Louis Pateyron, Danielle Martin

● Commission « ordures ménagères »

Responsable : Jean-Louis Pateyron

Membres : Christian Meyer, Joseph Lehericy, Hervé Guillaumot, Marinette Jouannetaud, Franck Simon-Chautemps, Robert Virevialle, Jean-Paul Monnier, Patrice Pataud, Carmen Caps, Dany Tresmontan, Germain Cuissot

● Commission « développement de projet en lien avec les TIC »

Responsable : Jean-Pierre Jouhaud

Membres : Jean-Pierre Laigneau, Nicolas Rogers, Régis Rigaud, Daniel Petit-Coulaud, Joël Royere, Jean Tixier

● Commission « communication »

Membres : Jean-Dominique Meunier, René Coulon, Laurent Szczepanski, Michèle Battut

● Commission d'appels d'offre

Président : Jean-Claude Michaud

Titulaires : Dominique Scafone, Alain Calomine, René Coulon
Suppléants : Marinette Jouannetaud, Raymond Rabeteau, Jean-Pierre Jouhaud

● Commission locale d'évaluation des charges transférées

Cette commission évalue chaque année le montant des charges liées au transfert de compétences des communes à la communauté de communes. Elle est composée de 24 membres titulaires et de 24 suppléants sur le principe d'un représentant par commune, sauf pour la commune de Bourganueuf (3 représentants), les communes de Saint-Dizier-Leyrenne et Royère-de-Vassivière (2 représentants chacune).